

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	23 (1977)
Heft:	10
Rubrik:	Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Communications officielles

Le nouveau billet de 500 francs

La Banque nationale suisse a émis le nouveau billet de 500 francs à partir du 4 avril 1977. Comme la coupure de 100 francs qui a été mise en circulation l'automne dernier et comme l'ensemble de la nouvelle série, ce billet bénéficie des progrès techniques les

plus récents et il est encore mieux protégé contre les contrefaçons que les billets en circulation depuis quelque vingt ans.

Comme on le sait, d'éminentes personnalités suisses, qui se sont illustrées dans le domaine des sciences et de l'architecture, fournissent

le thème des nouveaux billets. Le billet de 500 francs a pour sujet *Albrecht von Haller*, médecin, naturaliste et poète. Haller est né à Berne en 1708. En 1729, il s'installe dans cette ville comme médecin, après avoir étudié à Tübingen, Leiden, Londres, Paris et Bâle. Auparavant, il avait parcouru les bords des lacs de Neuchâtel et du Léman, la vallée du Rhône, la Gémi et le Brunig en procédant à des études de sciences natu-

Si vous voulez voter en Suisse

Suisses de l'étranger

Annoncez-vous à votre représentation officielle, qui remplira la formule nécessaire.

Cette formule est reproduite ci-contre; elle vous indique dans nos trois langues officielles les renseignements dont la représentation a besoin.

Il vous faudra désigner la commune dans laquelle votre vote sera compté (**commune de vote**) ainsi que la commune dans laquelle vous désirez retirer le matériel de vote (**commune de présence**).

Annandez-vous dès aujourd'hui, ce sera une bonne chose de faite ...

Prochaines votations fédérales

en 1977 25 septembre
4 décembre

en 1978 26 février
28 mai
24 septembre
3 décembre

Absender Schweizerische Vertretung in	Expéditeur Représentation suisse à	Mittente Rappresentanza svizzera a
Adresse An die Gemeindekanzlei Stimmregisterbüro in	Destinataire Chancellerie communale Bureau du registre des électeurs de	Destinatario Cancelleria comunale Ufficio del catalogo elettorale di
Betreff: Anmeldung eines(r) stimmberechtigten Auslandschweizers(in) Der/Die bei untenstehender schweizeri- scher Vertretung immatrikuliert	Concerne: Demande d'un(e) Suisse(sse) de l'étran- ger ayant le droit de vote Immatriculé(e) auprès de la représentation suisse mentionnée ci-dessous	Concerne: Annuncio di uno/una Svizzero(a) all'e- stero avente diritto di voto Immatricolato(a) presso la sottoscritta rappresentanza svizzera,
Name nom cognome	Vorname prénoms nom	
Sohn, Tochter des Sohn, fille de figlio, figlia di	Name und Vorname des Vaters/nom et prénoms du père/cognome e nomi del padre	
und der et de et di	ges. nais nata	
Name und Vorname der Mutter/nom et prénoms de la mère/cognome e nomi della madre		
Heimatgemeinde(n) commune(s) d'origine comune(i) d'origine	Kanton canton cantone(i)	Madchenname / nom de jeune fille / cognome da ragazza
geboren am nato(e) le nato(o) il	in à a	Kanton canton cantone
wohnihaft in domiciliato(e) a domiciliato(a) a		Land pays paese
wünscht, gestützt auf das Bundesgesetz vom 19. Dezember 1975 und die Verordnung vom 25. August 1976 über die politi- schen Rechte der Auslandschweizer das Stimmrecht in der Heimatgemeinde(n) und genheiten (Teilnahme an Nationalratswahlen und eidgenössischen Abstimmungen, Unterzeichnung von eidgenössischen Referenden und Volksinitiativen) auszu- üben und erteilt um Eintragung in ein Stimmregister. Er/Sie hat Ihre Gemeinde als Stimmgemeinde gewählt: - weil er/sie das Bürgerrecht ihrer Ge- meinde besitzt - weil er/sie von _____ bis _____ in ihrer Gemeinde gewohnt hat.	désire, conformément à la loi fédérale du 19 décembre 1975 et à l'ordonnance du 25 août 1976 sur les droits politiques des Suisse(s) de l'étranger, exercer les droits politiques en Suisse fédérale (participation aux élections du Conseil national et votations fédérales, signature sur le plan fédéral de demandes de référendum et d'initiatives populaires) et vous prie donc d'inscrire dans un registre des électeurs. Il/Elle a choisi votre commune comme commune de vote: - car Il/elle possède le droit de cité de votre commune - car Il/elle a été domicilié(e) dans votre commune du au _____	desidera, conformemente alla legge fede- rale del 19 dicembre 1975 e all'ordinanza del 25 agosto 1976 sui diritti politici degli Svizzeri all'estero, esercitare i diritti politici in Svizzera federale (votazioni nazionali e federali, firma del referendum e delle iniziative popolari federali) e chiede di essere iscritto(a) in un catalogo eletto- rale. Egli/Ella ha scelto il Vostro comune come comune di voto: - perché possiede la cittadinanza del Vostro comune - perché è stato(a) domiciliato(a) nel Vostro comune dal al _____
*Das Stimmrecht wird er/sie in der Stimm- gemeinde durch persönliche Vorschreive ausüben und dort das Wahl- und Stimm- material abholen.	*Il/Elle votera dans la commune de vote en s'y présentant personnellement et y reti- raera le matériel de vote et d'élection.	*Egli/Ella voterà nel comune di voto presen- tandosi personalmente e vi ritirerà il ma- teriale di voto e di elezione.
*Das Stimmrecht wird er/sie brieflich aus- üben und das Wahl- und Stimmmaterial in der Anwesenheitsgemeinde abholen.	*Il/Elle votera par correspondance et reti- raera le matériel de vote et d'élection dans la commune de présence	*Egli/Ella voterà per corrispondenza e ritirerà il materiale di voto e d'elezione nel comune di presenza
*Nichtzutreffendes streichen.	*Biffer ce qui ne convient pas	*Cancellare quanto non conviene al caso
1. und 2. Kopie (rosa) an die Kanzlei der Heimatge- meinde(n)	Stempel der Vertretung und Unterschrift Timbre de la représentation et signature Bollo della rappresentanza e firma	1. e 2. copia (rosa) alla Cancelleria dell'(dei) comune(i)
3. Kopie (gelb) an die Kanzlei der Anwesenheitsge- meinde	1. et 2. copie (rose) pour la chancellerie de(s) la(s) commun(e)s d'origine	3. copia (gialla) alla Cancelleria del comune di presenza
4. Kopie (grün) verbleibt bei der Vertretung 5. Kopie (chamois) an den Stimmbürgern	3. copie (jaune) pour la chancellerie de la commune de présence	4. copia (verde) resta alla rappresentanza 5. copia (camoscio) all'interessato(e)



relles. Ce voyage donnera naissance au célèbre poème «Les Alpes». De 1736 à 1753, il enseigne l'anatomie, la chirurgie et la botanique à l'Université de Göttingen. Après son retour à Berne, il exerce plusieurs fonctions publiques. Haller est mort dans sa ville natale en 1777.

Le portrait de Haller, imprimé en taille-douce dans un ton brun, constitue le motif principal du recto. A gauche du portrait apparaît, gravé au burin également, le col de la Gemmi, allusion au célèbre poème de Haller «Les Alpes». Le fond polychrome, en offset, représente un chardon des Alpes, le cirse épineux. Formé de trois traits verticaux, le code pour les aveugles se trouve dans le haut de la marge blanche, à côté du chiffre 500, écrit en gros caractères.

Le verso réunit trois motifs tirés de l'œuvre scientifique de Albrecht von Haller. La représentation dorsale d'un écorché, imprimée en offset, rappelle les travaux de Haller dans le domaine de l'anatomie. Exécutée également en offset, la rosace centrale représente schématiquement les fonctions respiratoires et l'appareil circulatoire. Elle évoque les importants travaux de Haller dans le domaine de la physiologie. La plante gravée au burin est l'orchis pourprée, un rappel des travaux botaniques de Haller, qui fut le premier à recenser l'ensemble de la flore helvétique. Les couleurs dominantes du verso sont le rouge orangé et le brun olive. Comme chacune des coupures de la nouvelle série, le billet de 500 francs est muni de quatre éléments de sécurité particuliers. Ces éléments permettent à chacun – et non seulement aux spécialistes – d'en vérifier l'authenticité. L'examen d'authenticité, que peut effectuer tout un chacun, porte sur le filigrane (un portrait de Haller, regardant vers le centre du billet, apparaît en transparence dans la large marge blanche), le fil métallique, le repère recto verso et l'effet optique. Ce dernier permet de s'assurer que l'impression du recto a été exécutée en relief. Lorsque la coupure est fortement inclinée, les raies de sécurité apparaissent dans la chevelure sur la gauche du portrait de Haller, alors que, sur le billet de 100 francs, elles se trouvent dans la partie droite du portrait de Borromini.

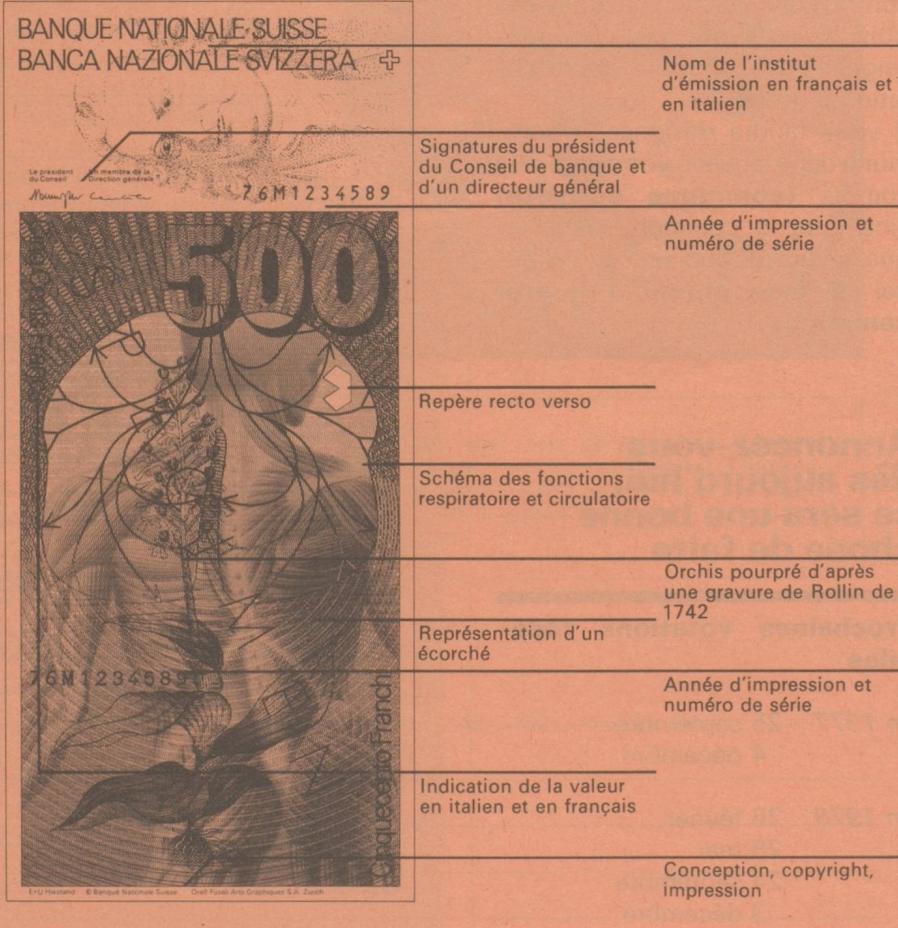
Les sièges, succursales et agences de la Banque nationale tiennent à la disposition des personnes désirant obtenir de plus amples informations une brochure qui fournit une description détaillée du nouveau billet de 500 francs.

Les banques centrales étrangères ont reçu également une documentation sur le nouveau billet. Elles informeront les banques commerciales de leur pays. Toutefois, un certain délai est encore nécessaire, jusqu'à ce que ce billet soit connu partout à l'étranger. Par conséquent, il est recommandé aux personnes qui se rendent à l'étranger de ne pas emporter pour l'instant des coupures de 500 francs.

Format 181mm x 82mm



Format 181mm x 82mm





Us et coutumes suisses sur des timbres de notre pays

Le 25 août, les PTT ont mis en vente une splendide série de timbres: Us et coutumes de toutes les régions de la Confédération! Une fois de plus, nos timbres se révèlent être de parfaits petits ambassadeurs, qui transmettent à nouveau au monde quelque chose de typique à notre patrie.

Ne désirez-vous pas, comme tant d'autres, vous assurez une collection sans lacune, grâce à l'**Abonnement aux nouvelles émissions de timbres-poste suisses?** L'ensemble des émissions revient par année à en moyenne frs 18.—. L'abonné s'engage à acheter au moins deux séries qu'il compose à sa guise. La livraison se fait sans frais quatre fois par an. **Moyen de paiement:** contre remboursement par compte courant. Dans ce cas, il est exigé un versement de frs 50.— pour deux séries et de frs 15.— pour chaque série suivante. Payable par mandats-poste, billets de banque, chèques bancaires. Vous n'avez qu'à compléter le bon de commande ci-joint et l'envoyer à notre adresse – et déjà vous appartenez à la grande famille des collectionneurs satisfaits de leur abonnement permanent aux nouvelles émissions de timbres-poste suisses.



Service philatélique des PTT
Parkterrasse 10
CH-3030 Berne / Suisse

Bon de commande pour un abonnement aux nouvelles émissions de timbres-poste suisses AS

Commande minimale: 2 séries

remboursement compte-courant

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Domicile _____

Pays _____

Genre de collection	Nombre de séries	
	non oblitérées ★	oblitérées ○
201 <input type="checkbox"/> Séries de timbres isolés		
204 <input checked="" type="checkbox"/> Séries de blocs de quatre		
300 Enveloppe du jour d'émission	<input checked="" type="checkbox"/>	



Communications officielles

FONDS DE SOLIDARITE

Appel à tous les Suisses de France
Au Congrès de l'Union des Suisses de France à Chamonix, le 23 avril dernier, plusieurs participants se sont étonnés de n'avoir reçu aucune indemnité pour les dommages qu'ils avaient subis au cours de l'une ou l'autre guerre.

Je voudrais en profiter pour signaler que les Etats ne sont ni des « Etats Providence », ni des sociétés de secours. Du côté suisse, certains cas sociaux ont pu être réglés. Du côté français, il fallait être de nationalité française pour toucher des dommages de guerre.

Si, pour des raisons diverses, vous deviez perdre vos moyens d'existence (hostilités, nationalisations, remplacement de votre poste par des nationaux), seul le Fonds de Solidarité peut vous venir en aide.

Cette institution, unique au monde, jouit de la garantie de la Confédération, votée par les Chambres.

Le Fonds de solidarité n'indemnise pas le montant des pertes, mais verse

dans les plus brefs délais une indemnité proportionnelle aux cotisations (annuelles ou uniques) librement choisies par l'adhérent.

Cette indemnité peut permettre au sinistré de passer une période d'attente pour la recherche d'un nouvel emploi, tant en Suisse, s'il est rapatrié, que dans son pays de résidence, s'il continue à y séjourner.

De plus, il vous offre une épargne intéressante.

Dès maintenant, si vous ne l'avez déjà fait, adhérez au Fonds de Solidarité. Tous renseignements vous seront fournis :

- par vos consulats,
- par vos délégués au Comité du Fonds :
 - M. J. JACOT, 30 avenue Foch, 69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE
 - M. M. d'ORELLI, 2, place de la République, 68090 MULHOUSE Cedex
- ou directement par le FONDS DE SOLIDARITE DES SUISSES DE L'ETRANGER Gutenbergstrasse 6 CH 3011 BERNE

Suisses de France, abonnez-vous à tous les numéros du « Messager Suisse ». Prix de l'abonnement : F 40. — Abonnement de soutien à partir de F 50. —

Vous y trouverez relatés les thèmes des votations fédérales, les nouvelles des cantons, celles d'information générale, une rubrique artistique, une autre littéraire, etc., ainsi que le reflet de la vie de vos Sociétés.

Faites vite, car IL FAUT que notre tirage soit supérieur pour faire face aux nouvelles augmentations.

La Direction.

à vendre

directement
par le constructeur

superbes

appartements

dans chalets luxueux typiques
de 5 à 10 appartements
au maximum.

crédit 65 % sur 20 ans, int. 6 1/4 %

Domaine de "LA RÉSIDENCE" parc de 80 ha., environnement protégé.

Vue panoramique imprenable sur la chaîne des Alpes

Immobilière de Villars SA

1884 Villars-sur-Ollon, Tél. 025.310.39 et 025.322.06



*Pour vos cadeaux
de fin d'année*

**Soutenez
nos auteurs suisses**

PRISON AU PARADIS

*Roman
d'aventures vécues*

par Will Tramontant

Éditions La Pensée Universelle

Au-delà du rideau de fer



Récit passionnant où se mêlent le désintéressement, la fausseté et l'étonnante résistance d'un homme face aux cruautés de la vie de prison.